

École élémentaire La Genette

32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél.: 05 46 34 12 42

e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr

Compte-rendu du Conseil d'École du 15/03/13

Étaient présents

<u>Équipe enseignante</u>:

Véronique Rousseau Directrice (mi-temps CE1), Marie-Noëlle Pillon (CP), Caroline Bouet (CE2), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM2).

<u>Parents élus titulaires</u> : Stéphanie Poucineau, Estelle Épinoux-Pougnant, Emmanuelle Grynbaum, Valérie Da Cunha et Marie-Noëlle Kuhnapfel.

Suppléants: Elisabeth Houssay, Isabelle Breton et Daniel Albinet.

M. Renou Directeur du service des affaires scolaires de la ville de La Rochelle.

M. Gayout, Inspecteur de l'Éducation Nationale LR Ouest, excusé.

Maïa Souillet (mi-temps CE1), excusée.

M. Kouchnir D.D.E.N., excusé.

M. Joussemet Conseiller Municipal, excusé.

À la demande de Véronique Rousseau, présidente du Conseil d'école, quatre délégués de la classe de CM2, Ange Labardant, Alizée Gaillard, Adèle Lafont et Ian Linn ont fait part de leurs remarques concernant les activités organisées durant la pause méridienne.

Les élèves commencent par remercier la mairie qui a pris en compte les demandes faites au précédent Conseil d'école. Les petits travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Dans l'ensemble, les élèves sont satisfaits des activités organisées durant la pause méridienne. Ils souhaiteraient qu'il y ait plus de séances de hip-hop ou d'autres activités de danses ainsi que des tournois de sport avec des élèves de tous les âges.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, les élèves souhaiteraient que les tables accueillent des enfants de tous âges pour favoriser l'entraide. Les élèves de CM2 tiennent à faire remarquer que le jour de ce Conseil d'école, ils ont terminé leur déjeuner à 14h15, ce qui est souvent le cas quand il y a trois services. D'autre part, certains élèves souhaiteraient que la nourriture soit servie en plus grande quantité (le pain en particulier).

1 – Bilan du bal / comptes de la coopérative

La communauté éducative a apprécié cette année encore le bal de l'école qui représente un grand moment de convivialité. Le Conseil d'école remercie toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Dépenses : 294,73 € Recette : 1442 € Bénéfice : 1147,27 € Chaque coopérative de classe récupérera la somme de 200 € et 147,27 € resteront sur le compte de la coopérative générale.

Madame Bensoussan, grand-parent d'élève poursuit bénévolement l'aménagement de la bibliothèque de l'école. Le Conseil d'école la remercie pour la qualité du travail effectué. Il est maintenant nécessaire d'acheter des intercalaires et des porte-étiquettes pour un montant d'environ 300 € avec la coopérative de l'école.

2 - Séjour culturel et linguistique des CM1 et CM2 à Londres

Le voyage des CM1 et CM2 à Londres aura lieu du 21 au 24 mai 2013.

Le prix, par élève et par accompagnateur (dont deux enseignants) est de 369 €.

Pour diminuer le coût du voyage, les parents et les enseignants se sont mobilisés et ont organisé les manifestations suivantes :

• Loterie de Noël : 437 €

• Vente de calendriers OCCE : 297.85 €

• Vente de gâteaux et cartes de Noël : 184,8 €

• Vente de crêpes : 68 €

• Stand photos au bal: 116,50 €

• Présentation du projet à la réunion du Comité de quartier de La Genette : 155 €

Au total, ces manifestations ont permis de collecter 1259,15 €.

Le Comité de quartier de La Genette va donner la somme de 300 € pour soutenir le projet.

Le Conseil d'école remercie tous les parents et le Comité de quartier de la Genette pour leur soutien.

En tenant compte des 400 € du bal, 1959,15 € seronà déduire du prochain versement demandé aux familles. Les parents envisagent de demander au Comité de quartier de participer au vide-grenier annuel pour récolter des fonds supplémentaires.

Les photos scolaires ne peuvent être réalisées que par des photographes professionnels (circulaire 2003-091).

3 – <u>Mise en œuvre des actions UNESCO</u>

La Directrice présente la synthèse des actions UNESCO 2012/2013. Ces actions concernent 5 thèmes :

- Problèmes mondiaux et rôle du système des Nations Unies
- Droits de l'homme, démocratie et tolérance
- Préservation du patrimoine matériel, immatériel et naturel
- Apprentissage interculturel
- Développement durable, environnement

Le détail des actions est à consulter sur le site de l'école.

À noter:

Une semaine « portes ouvertes » réservée à la diffusion des actions UNESCO sera organisée du 23 au 28 juin, jour de la fête de l'école. Béatrice Dupoux, coordonnatrice nationale du Réseau des écoles associées à l'UNESCO sera présente.

La Directrice souligne l'importance de cette semaine « portes ouvertes » qui comprendra des expositions, des spectacles et des moments de partages festifs autour des valeurs de l'UNESCO.

4 – Enseignement du chinois

Les représentants de parents d'élèves ont écrit à Monsieur le Recteur pour que les cours de chinois continuent à être financés par l'Éducation Nationale comme c'était le cas depuis 2006. La réponse est négative. Cette décision balaye tout le travail effectué depuis plusieurs années dans cette école en pédagogie du chinois. La Directrice tient à faire reconnaître tout le travail qui a été réalisé en partenariat avec madame Kuan qui s'est investie remarquablement pour enseigner la culture et la langue chinoise aux élèves de l'école avec des moyens pédagogiques très innovants. Les familles sont invitées à consulter le site de l'école pour mesurer l'importance de cet enseignement de chinois.

Suite à la décision du Rectorat, l'équipe enseignante et les parents qui tiennent à ce que les élèves de l'école puisque garder un accès à des enseignements qui participent à l'émancipation de la culture et de la pensée ont pris contact avec l'institut Confucius de La Rochelle pour tenter d'obtenir un intervenant extérieur en chinois non rémunéré. Ce partenariat pourrait être envisagé à la rentrée 2013.

5 – Réforme des rythmes scolaires et projet d'agrandissement du restaurant scolaire

Monsieur Renou, Directeur des affaires scolaires, est présent.

La Directrice soumet au Conseil d'école le résultat de la concertation entre enseignants (maternelle/élémentaire) concernant le projet d'organisation hebdomadaire des 24 h d'enseignement sur 9 demi-journées. La ville a choisi pour la semaine de 4 jours et demi, **le mercredi matin** et n'envisage pas le report de la réforme en 2014.

Horaires du lundi au vendredi:

8h45/11h45: enseignement **13h30/15h45**: enseignement

15h45/16h30 : activités péri-éducatives organisées par la municipalité. Celles-ci ne seront pas obligatoires et elles seront gratuites.

16h30/19h: accueil périscolaire payant.

Monsieur Renou explique que ces horaires permettraient à la municipalité de mettre en place pendant **45 min** (**15h45/16h30**) des activités éducatives de type sportives, artistiques, scientifiques... à l'étude actuellement. Ces activités se dérouleront dans l'école et pourront être en lien avec le Projet d'école.

Le budget nécessaire à la mise en place de la réforme s'élèverait à 520 000 €.

Il n'y aura pas de restauration scolaire à l'école le mercredi.

Concernant l'agrandissement du restaurant scolaire, une réunion est prévue le jeudi 11 avril à 17h30 entre les représentants des parents des deux écoles et les services municipaux.

Le Conseil d'école fait remarquer que dans ce contexte d'école, si à 15h45 les locaux sont occupés par des animateurs municipaux, il convient de réfléchir à la création de nouveaux espaces pour les enseignants qui ne quitteront pas l'école à 15h45 puisqu'ils assurent des heures d'aide personnalisée, ont des temps de préparation de travail, de concertation, de réunion, de rendez-vous... Les membres du Conseil d'école souhaitent que la question de l'utilisation de l'espace du logement de fonction soit reconsidérée en raison de ces nouveaux besoins.

Les secrétaire de séance : La Présidente :

Nadine Michaud enseignante CM2 Valérie Da Cunha représentante de parent d'élève Compte rendu rédigé par V. Rousseau

V. Rousseau